

Chavagne

Le journal municipal

Janvier 2023

INFOS

n°78

Bonne
année

2023

Dossier : le plan de sobriété énergétique.....p 11 - 13

SOMMAIRE

Vie municipale 2/3

Environnement
Urbanisme 4/7

Enfance jeunesse 8/10

Dossier du mois 11/13

Patrimoine 14/15

Culture Sport
Loisirs 16/19

Solidarités 20/21

Rétrospective 22/23

Infos pratiques 24

Directeur de la publication : René Bouillon

Directeur de la rédaction : Arnaud Boisivon

Comité participatif : Michèle Bachelot

Coirier, Chantal Langouët, Raymonde Legeay, Carole Legendre, Catherine Dupont-Sherlaw, Denis Simon, Malik Rabault, Cynthia Robert, Katia Brulé, Stéphane Richard.

Contact courriel : mairie@chavagne.fr

Maquette : service communication

Couverture : Paul Perrot - @freepik

Impression :

Imprimerie IPO Bruz : 02 99 52 60 23

Tirage : 2 200 exemplaires

N° ISSN : 1624-6950

SERVICE COMMUNICATION

communication@chavagne.fr

www.chavagne.fr



@ChavagneInfos35



Retrouvez-nous également
sur l'application mobile
PanneauPocket



ÉDITO

Sobriété énergétique

Le dossier du mois est consacré à la sobriété énergétique et a été préparé par Thierry Renoux adjoint en charge des finances. Avec la crise énergétique actuelle, et les coûts annoncés de l'énergie, nous avons pris un certain nombre de mesures car nous sommes invités à faire plus attention : la commune en premier lieu, comme toutes les collectivités territoriales, en étant attentive au chauffage et à l'éclairage des locaux et des équipements publics. Le dossier présente les actions mises en place au niveau de la collectivité pour réduire les consommations. Cela a, bien sûr, un impact sur le fonctionnement de nos équipements. Je sais compter sur la compréhension de tous.

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique, la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'énergie, la transition énergétique apparaît comme plus urgente. Chacun doit prendre sa part, individuellement et collectivement. Il nous faut repenser nos habitudes pour préserver les ressources, amplifier nos actions pour réduire nos consommations au quotidien. Ces changements nous concernent tous et même si ceux-ci sont vécus comme des contraintes, ce sont aussi des opportunités pour agir et tendre vers des pratiques plus vertueuses, plus respectueuses de notre environnement.

Des travaux de changement de canalisations d'eau

L'autre dossier de ce journal est consacré aux travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable effectués par la Collectivité Eaux du Bassin Rennais (CEBR). Les conduites d'eau datent des années 60-70, et sont parfois en amiante-ciment. Elles présentent des risques de fuites importantes. Nous avons pu vérifier cet été, combien la préservation de la ressource est nécessaire et combien l'eau est précieuse. Aujourd'hui, sur l'ensemble de son territoire, la Collectivité Eaux du Bassin Rennais comprend 4430 km de canalisations. Or, chaque jour, on estime les fuites à 1,8 m³ d'eau par km. Soucieuse de préserver la ressource, la Collectivité Eau



du Bassin Rennais, gestionnaire du patrimoine, intervient à titre préventif pour renouveler sur cette opération de travaux plus de 2,5 km et 150 branchements associés en vue de limiter les pertes en eau. Les travaux vont se dérouler au cours du premier semestre 2023. Ils se décomposent en plusieurs phases. Ils auront évidemment un impact sur la circulation. Des déviations seront installées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les outils de communication de la commune relayeront ces éléments.

Nouveau recensement en 2023

Nos services seront mobilisés en ce début d'année par le recensement. C'est une opération importante, car vous le savez, c'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui nous concernent tous peuvent être pensés et réalisés. De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget de la commune et la participation aux diverses contributions. Aujourd'hui, les chiffres fournis par l'INSEE sont des estimations. Afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes à l'échelle du territoire français, la population a été calculée à une même date : celle du milieu des cinq dernières années écoulées, soit le 1^{er} janvier 2020. Pour l'année 2023, la population estimée de Chavagne est de 4350 habitants. Le dernier recensement date de janvier 2017 et avait indiqué une population de 4015 habitants.

A Chavagne, 9 agents recenseurs viendront à votre rencontre du 19 janvier au 18 février. Je vous remercie, par avance, de leur réserver un bon accueil.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes dans un esprit de fraternité, de solidarité, de partage et une très bonne année 2023.

*René Bouillon
Maire*

En guise de rétrospective de l'année 2022, quelques photos sont présentées en fin de journal afin de retrouver quelques événements qui l'ont jalonnée.

RECENSEMENT 2023

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier.

Cette année, Chavagne réalise le recensement de sa population pour mieux connaître ses habitants et établir la population officielle de la commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

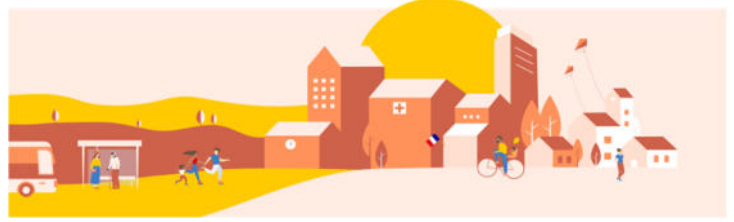
Pourquoi êtes-vous recensés ?

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Qui vous recense ?

Les agents recenseurs sont mandatés par la commune de Chavagne et disposeront d'une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.



Comment ça se passe ?

1. Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.
2. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
3. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.
Pour toute question contactez la mairie au 02 99 64 24 11.

Les 9 agents recenseurs



Agnès ROYNARD



Lucie COLLEU



Karine ROUILLE



Roselyne DUCATILLON



Takwa BEZZINE



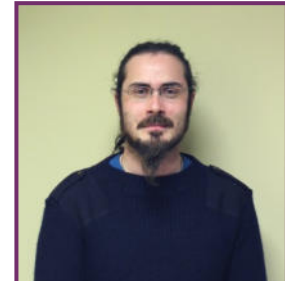
Jeremy NICOLAS



Jean-François GAILLARD



Philippe GELAN



Grégory TOUSSAINT

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez la liste et le détail des délibérations sur le site internet de la Commune : www.chavagne.fr > rubrique "Vie municipale"
Prochain Conseil : lundi 9 janvier 2023 à 20h à l'Espace Chateaubriand.

LA MAIRIE RECRUTE :

- **Un animateur** (h/f) pour le périscolaire au sein du service enfance et durant les vacances scolaires au service jeunesse pour contrat en CDD jusqu'au 28 juillet 2023.
- **Un agent périscolaire** (h/f) au sein du service enfance pour un contrat en CDD à 8h hebdomadaire jusqu'au 7 juillet 2023 .

Retrouvez le détail des annonces sur le site de la commune : www.chavagne.fr

PROJET BREIZH BIODIV

Le projet "Bois de la Sillandais" sera un lieu d'apprentissage de la biodiversité et de la participation citoyenne.

La commune de Chavagne est lauréate de l'appel à projets de la Fondation Breizh Biodiv « Biodiversité et Forêt » depuis fin décembre 2021. Ce projet a pour but d'accroître nos connaissances en matière de biodiversité sur le bois de la Sillandais qui est déjà reconnu comme Milieu Naturel d'Intérêt Écologique (MNIE).

La commune, via le comité de suivi, a choisi de se faire accompagner par trois associations ou structures pour un diagnostic approfondi sur les amphibiens, avec l'ONF (Office National des Forêts), sur les invertébrés avec le GRECIA (Groupe d'étude des invertébrés armoricains) et l'avifaune avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Ils proposeront des temps de participation citoyenne et une réunion publique de restitution des données.

Un temps fort pour les habitants a été proposé par le comité transitions et le comité de suivi du projet : animer la journée internationale de la forêt du 18 au 26 mars avec une sortie nature accompagnée par des naturalistes.

Les écoles, l'enfance et la jeunesse bénéficieront dès janvier d'animations par l'ONF et la LPO pour lancer la thématique « forêt ».



La bibliothèque a déjà proposé l'exposition de l'illustratrice jeunesse, Emmanuelle Houssais, qui sort un livre jeunesse sur la forêt. Une réflexion sur la création d'une aire terrestre éducative a débuté mais est reportée à l'année prochaine.

D'ici fin 2024, fin prévue du projet, **un sentier pédagogique biodiversité verra le jour** pour mettre en valeur les informations issues du diagnostic.

De possibles recommandations pourraient donner lieu à des aménagements pour préserver la biodiversité dans le bois sous forme de chantiers "nature". Ce projet permet à la commune de bénéficier d'une aide de la fondation de 30 000 € à hauteur de 80% du projet.

RETOUR SUR LA SEMAINE DE RÉDUCTION DE DÉCHETS

Cette 3^{ème} édition a enregistré une participation mitigée.

Quelques moments phares ont tout de même rassemblé des Chavagnais motivés. La bourse aux plantes a été un moment animé avec la participation de "Vert le Jardin" qui donnait des conseils sur la gestion des déchets verts dans le jardin. Pour la convivialité, du jus de pomme chaud a été offert par "la Vilaine Fabrique", association proposant des ateliers ouverts de réparation et de création aux Petits Chapelais.

Le samedi 26 novembre, l'Éco run, a rassemblé 12 coureurs de Courir à Chavagne qui ont récolté 60kg de déchets. Le dimanche matin a rassemblé quelques membres de l'association Rayon d'Action et quelques coureurs pour une trentaine de kilos de déchets. « *Ce ramassage citoyen sera sans doute renouvelé sous une autre forme pour fédérer une participation généralisée des habitants, sûrement lors de la journée internationale du nettoyage "Clean and Walk day" en septembre.* » indique Valérie Eun, l'adjointe à la transition écologique, après en avoir échangé avec les associations et le comité transition écologique.



ÉLAGAGE

Travaux d'élagage sur les chênes de l'avenue des Fontenelles.

L'entreprise Hadenn a été sollicitée pour intervenir en novembre 2022 sur les chênes pédonculés à l'entrée de l'avenue des Fontenelles. La présence de capricornes a été détectée dans ces arbres. Cette espèce protégée implique qu'un diagnostic soit réalisé avant toute action. C'est le bureau d'étude Aubépine qui a effectué ce travail et l'a transmis à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) pour avis et recommandations avant toutes interventions sur les chênes.

Les travaux d'élagage ont été engagés en décembre 2022 afin de finir ce chantier. Toutes les branches ont été broyées sur place et dispersées autour des arbres pour nourrir le sol.



GRAND DÉFI ÉNERGIE ET EAU 2023

Du 1^{er} janvier au 15 mars 2023, l'ALEC du Pays de Rennes vous aide à faire des économies sur vos factures avec le Grand Défi Energie et Eau.

Un programme 100 % gratuit : des ateliers pratiques en visio, une soirée avec animations ludiques et spectacle-débat décalé à Rennes, des conseils personnalisés en ligne, pour faire le plein d'astuces. Objectif : réaliser un maximum de gestes économes pour réduire vos factures, faire du bien à votre portefeuille et à la planète ! Alors, prêts à relever le défi ?

Inscrivez-vous et retrouvez le programme complet sur : www.alec-rennes.org/grand-defi ou www.facebook.com/alecennes
Contact : 02 99 352 350 - contact@alec-rennes.org

BAROMÈTRE VILLES MARCHABLES

Améliorer la place du piéton dans nos villes ou villages dépend de vous !



Piétons au quotidien, marcheurs réguliers ou simples promeneurs, vous pouvez vous exprimer sur votre ressenti de piéton quels que soient vos âges, vos motifs et fréquences de déplacements à pied.

Pourquoi un Baromètre des villes et villages marchables ?

Le Baromètre est un questionnaire qui permet de mesurer la « marchabilité » des villes et villages français à partir des avis des piétons.

Cet avis porte sur 5 thématiques principales :

- le ressenti du quotidien des piétons,
- la sécurité,
- l'accessibilité et le confort des déplacements à pied,
- les aménagements,
- les actions des communes.

En 2021, 68 000 personnes ont répondu à l'enquête et 200 villes et villages ont été notés (lire les résultats : <https://bit.ly/3FHvjQW>).

Face aux enjeux climatiques, énergétiques, économiques, les décideurs et acteurs publics ont besoin de connaître les attentes des habitants sur la place accordée aux piétons.

Le baromètre est un outil pour qu'une vraie politique en faveur de la marche à pied assurant la sécurité et le confort du piéton soit mise en place en France et dans tous nos territoires.

Prenez le temps de vous exprimer avant le 1^{er} février 2023.
Le lien : Baromètre villes marchables - <https://bit.ly/3VPvxFH>



SAPIN MALIN

Après les fêtes, venez broyer votre sapin.

Une opération "Sapin Malin" avec un enclos parking Saint-Éxupéry aura lieu du mardi 3 janvier au samedi 21 janvier. Les services de la métropole proposeront le broyage pour ceux qui souhaitent récupérer du broyat le 21 janvier de 10h à 12h.

Les Chavagnais peuvent entreposer leurs sapins dans l'enclos prévu à cet effet.



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

Adresse des travaux	Nature des projets
12 Venelle du Charbonnier	Construction d'une maison individuelle
10 Venelle du Charbonnier	Construction d'une maison individuelle
4 Venelle du Meunier	Construction d'une maison individuelle

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Adresse des travaux	Nature des projets
Babelouse	Réalisation d'un bassin enterré
25 rue du Domaine	Terrasse sur pilotis
16 rue du Calvaire	Extension de l'habitation
31 rue du Chemin Vert	Modification de la clôture
19 rue du Fer à Cheval	Pose de panneaux solaires
14 allée des Sabotiers	Pose d'un conduit de poêle
8 rue des Journaliers	Pose de panneaux solaires
13 place de l'Église	Modification de la façade
1 rue de la Croix Verte	Modification de la clôture
25 avenue de la Mairie	Remplacement menuiseries et bardage
24 avenue du Mail	Extension de l'habitation
5 rue de Molène	Pergola bioclimatique

NOUVELLES LIGNES DE BUS, DONNEZ VOTRE AVIS !

Depuis le 24 octobre, il y a eu du changement concernant les bus 56 et 156 ex.

La municipalité met en place un questionnaire afin d'avoir un retour des usagers et de mettre en lumière les satisfactions et les difficultés de chacun. L'offre pourra être modifiée. Les questionnaires seront disponibles en mairie et à la bibliothèque durant tout le mois de janvier.



TRAVAUX D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE

À compter du 2 janvier prochain et jusqu'au mois de mai 2023, la Collectivité "Eau du Bassin Rennais" va engager un très large programme de renouvellement des réseaux d'eau potable.

Les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable sont programmés dans le centre-ville, sur l'axe Rue de l'Avenir / Rue de la Croix verte / Rue du Calvaire / Rue des Aubiers / Rue des Sablières / Avenue de l'Espérance / Place de l'Étoile / Rue de l'Épine.

Conscients des difficultés qu'occasionneront ces travaux dans nos quotidiens, le maximum sera mis en œuvre pour limiter et réduire les effets induits par ces chantiers rendus nécessaires.

L'ensemble des commerces et services sera maintenu ouvert et accessible au public.

Les chantiers s'organiseront par tronçon avec un mode de circulation principalement en alternat par feux tricolores et ponctuellement fermés à la circulation sauf riverains. Le cas échéant, les sens de circulation des rues annexes pourront être aménagés afin de permettre aux riverains de rentrer chez eux. Les transports en commun seront impactés sur certains tronçons avec des arrêts déplacés et/ou regroupés. La collecte des déchets pourra également être aménagée. Un plan de déviation sera mis en place afin de limiter la circulation dans ces secteurs.

Une information générale (courrier) a été distribuée courant novembre/décembre à l'ensemble des habitants, commerces, écoles et autres activités impactés de façon directe par ces travaux.

Un panneau d'information va être installé aux entrées des rues

impactées et sera déplacé à l'avancement des chantiers. La mise en place de panneaux spécifiques de déviations pour accès commerces, écoles... dans les zones en route barrée sera réalisée.

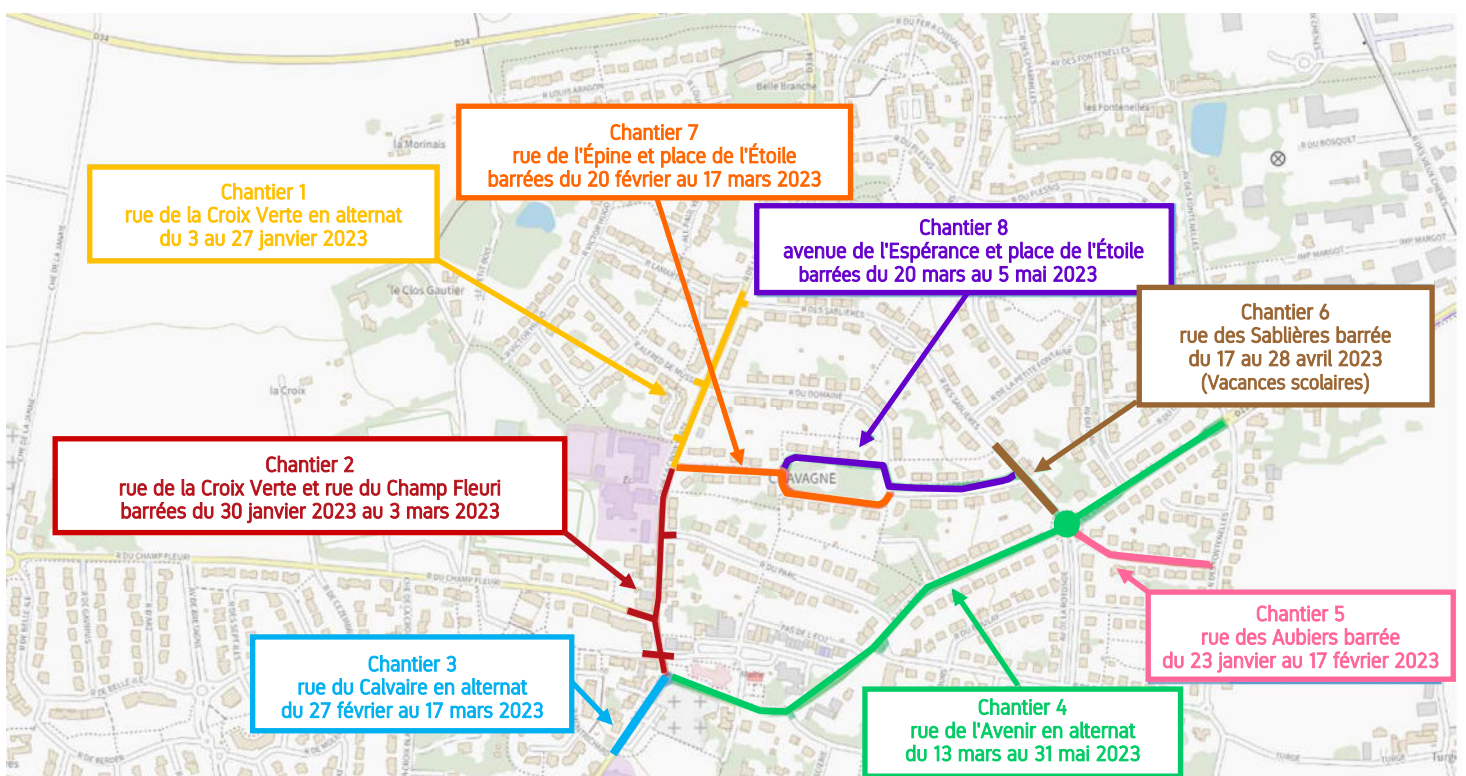
La communication pour les coupures d'eaux programmées, réalisée par notre exploitant SAUR, se fera par mailing et envoi de SMS à l'ensemble des abonnés à minima 48h avant la coupure.

Pourquoi renouveler les conduites

Afin de réduire les fuites, et garantir une eau de qualité conforme aux exigences réglementaires, "Eau du Bassin Rennais" s'est engagée à renouveler les conduites les plus âgées ou les plus fragiles. Des travaux sont ainsi entrepris sur l'ensemble du territoire géré par la Collectivité "Eau du Bassin Rennais" dans le cadre d'une gestion patrimoniale du réseau. Sur la commune de Chavagne, les canalisations sont majoritairement en PVC, certaines en amiante-ciment, et datent des années 60-70. Ces conduites, de première génération, présentent un risque important de casse pouvant générer des fuites. Soucieuse de préserver la ressource, la Collectivité "Eau du Bassin Rennais", gestionnaire du patrimoine, intervient ainsi à titre préventif pour renouveler plus de 2,5 km de canalisation et 150 branchements associés en vue de limiter les pertes en eau.

Plus d'info : www.eaudubassinrennais.fr
www.chavagne.fr > rubrique "Actualités"

PHASAGE DES TRAVAUX



ÉCOLE SAINTE-ANNE

Visite de l'exploitation maraîchère de Madame Thiel.

Le 20 octobre, les CE2/CM1 sont allés visiter l'exploitation maraîchère de Mme Thiel à Chavagne. Après avoir découvert le métier de maraîcher, les enfants ont pu observer l'évolution de la graine à la plante. Par la suite, deux ateliers leur ont été proposés : un kim goût pour découvrir de nouveaux légumes, ainsi que la réalisation de semis de blette et de fenouil. Puis les enfants ont participé à un jeu de piste pour découvrir l'exploitation (les serres, les ânes...). Pour terminer cette visite, les CE2/CM1 ont eu la joie de pique-niquer sous un beau soleil d'automne. Un grand merci à nos accompagnateurs ainsi qu'à Mme Thiel de nous avoir accueillis.



La ferme de la Chuplinais.

Michel et Martine Kervarec ont accueilli les élèves de CM1-CM2 pour leur faire découvrir leur métier. Après avoir traversé les champs de bon matin, les élèves ont pu visiter l'exploitation et les multiples activités qu'elle abrite. Nos apprentis agriculteurs ont découvert d'une part l'élevage bovin, les poules et leur nouveau pondeur, ainsi que les pintades. D'autre part, ils ont exploré le potager et ont pu apprécier la diversité des légumes. Enfin, pour le plaisir des papilles, nos gourmands ont dégusté du pain et des brioches agrémentées de confitures locales et de miel.



Les sauv'cœurs.

Le 22 novembre, les CM ont bénéficié d'une intervention du pôle cardiologie de la polyclinique St-Laurent de Rennes. Trois infirmiers, deux aides-soignantes et une médecin cardiologue sont venus former nos CM aux gestes de premier secours. Les élèves ont pu successivement apprendre à alerter, à secourir une personne inconsciente, et enfin à utiliser un défibrillateur : des gestes simples mais essentiels que nos élèves ont pu expérimenter. À l'issue de l'intervention, tous nos CM ont reçu le diplôme des sauv'cœurs.



Le bonheur est dans le pré !

Le 14 octobre, la classe de MS/GS, à travers le bois de la Sillandais, a pris le chemin de la ferme de la Robinais où nous attendaient Vincent, Nathalie et Gabriel Lorand. Dans le cadre de notre projet d'école, les enfants partaient à la découverte du métier d'agriculteur-éleveur. Tout au long de cette journée, les enfants ont eu leurs sens en éveil et ont pu découvrir les animaux de la ferme en les



touchant ou en les nourrissant : avec Vincent et Gabriel, les vaches, veaux, génisses, chèvres, et avec Nathalie, les animaux de la basse-cour : poules, coqs, poussins, canards, lapins et oies.

Les enfants ont pu aussi rencontrer différents intervenants : le laitier et son grand camion-citerne, l'inséminateur et ses paillettes de sperme de taureau et un représentant de la laiterie qui nous a apporté la collation du matin : lait entier ou demi-écrémé, lait fraise ou fromage. Après le pique-nique, Vincent nous a présenté le principal matériel de la ferme et les enfants ont eu leur séance photo dans le tracteur. Puis est arrivée l'heure de la traite à laquelle les enfants ont pu assister par petits groupes. Avec le lait frais tiré, nos petits éleveurs en herbe sont allés nourrir les petits veaux. Mais l'heure du retour a sonné et c'est après un délicieux goûter préparé par Nathalie que nos petits « paysans d'un jour » ont repris le chemin de l'école, fatigués mais heureux de leurs découvertes ! UN grand MERCI à Vincent, Nathalie et Gabriel pour leur disponibilité et leur accompagnement tout au long de cette journée ! Peut-être auront-ils suscité quelques vocations ? Merci aussi aux mamans qui nous ont accompagnés.

Les CM chaussent leurs baskets.

A l'occasion de la 30^{ème} édition de Tout l'Office Court, 12 élèves de l'école Sainte-Anne se sont rendus au terrain des sports de Cintré le samedi 8 octobre.

A eux 12, ce ne sont pas moins de 46 560 mètres qui ont été parcourus. Une belle performance pour nos coureurs du samedi qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Bravo à eux !



Intervention nutritionniste.

Le mardi 6 décembre, tous les élèves du CP au CM2 ont pu bénéficier d'une intervention d'un nutritionniste axée sur le petit déjeuner et ses composants essentiels. Les activités ludiques proposées ont



permis de découvrir les différents aliments qui permettaient de démarrer la journée en pleine forme !

La journée de la fraternité

Le vendredi 9 décembre, toute l'école s'est retrouvée pour vivre ensemble la journée de la fraternité.

Le matin, toutes les classes se sont mélangées pour participer à différents ateliers tels que la cuisine, les jeux de société, des bricolages de Noël le soir aux ânes...

Les enfants se sont également mobilisés pour soutenir l' EISSOR en organisant une collecte de produits alimentaires et de premières nécessités pour des gens dans le besoin. Christian, bénévole, est venu présenter l'association et est reparti avec tous les dons.



L'après-midi, les élèves accompagnés de parents ont été accueillis par le prêtre et quelques paroissiens à l'église pour se mettre en route vers Noël.



Cette belle journée s'est terminée par un goûter partagé tous ensemble. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite bercée par la convivialité, le partage et la solidarité de tous.



Contact : apel.stanne.chav@gmail.com
Site : www.ste-anne-chavagne.fr

APEL

Sapins de Noël

La livraison des sapins de Noël de l'école Sainte-Anne organisée le samedi 3 décembre à l'école et en livraison fut encore un moment convivial et chaleureux.



Marché de Noël

L'APEL Sainte-Anne remercie Azarcom d'avoir pu participer au marché de Noël. Les enfants et les parents des classes de CM1 et CM2 ont pu vendre des décorations et des cartes de vœux pour le financement de la classe rivière en février prochain.



Nouvelle année et Epiphanie

Une nouvelle occasion pour se rencontrer et échanger entre parents de l'école et avec l'équipe enseignante : fêter la nouvelle année et l'épiphanie avec un apéro et des galettes des rois le **vendredi 13 janvier à 19h dans la salle de l'Entre 2 Rives**.

DOUCÂLINS

Quel succès pour la braderie d'automne du 20 novembre dernier !

A peine la porte franchie, l'odeur de crêpes donnait l'envie aux promeneurs de dénicher jouets ou vêtements sur les étals de nos exposants venus pour certains des communes voisines. Nous remercions tous les bénévoles et tous nos crêpiers pour leur participation au bon déroulement de cette journée.

L'association Doucâlins vous propose une nouvelle date.

A vos agendas pour la braderie de printemps.

Elle aura lieu le **dimanche 5 mars 2023 à la salle de l'Entre 2 Rives de 9h à 17h30**.

Réservation : 5 euros la table.

Contact : Fabienne Fouassier 07 81 08 59 14.



APAEP

Nouveau bureau.

L'AG de l'APAEP s'est déroulée le 17 novembre dernier à l'occasion de la réunion de rentrée. Avec une équipe en partie renouvelée, l'association continue sur sa lancée et promet cette année encore de faire le plein d'événements et d'actions en faveur des écoles publiques. Président : Malik Rabault, trésorière : Nadège Ollivier et secrétaire : Aurore Vaugon.

AZARCOM soutient l'APAEP.

Gilles Carbon et Joël Bourdon respectivement président et trésorier d'AZARCOM, l'association des commerçants et artisans de Chavagne, sont venus remettre un chèque de 500 € à l'APAEP, en soutien aux activités pédagogiques des enfants des écoles publiques de Chavagne. Une belle action qui permet de renforcer les liens entre les associations du territoire. Un grand merci à eux !



Joël Bourdon, Malik Rabault, Gilles Carbon, Nadège Ollivier, Aurore Vaugon

Des actions toute l'année.

Chasse aux œufs, boom de janvier, fête de l'école, vente de gâteaux, de sapins et de chocolats, objet aux couleurs de l'école... Toutes les actions de l'association se veulent festives et inclusives, rassembleuses et sympathiques pour permettre à tous de participer, de partager, de se rencontrer, et d'échanger.

Comme chaque année, ces actions permettent à l'APAEP de renouveler son soutien financier aux écoles pour que les enfants puissent continuer à bénéficier de beaux projets (ateliers, sorties scolaires...)

Les dates à venir et à retenir :

- **Boom de l'école : samedi 28 janvier 2023 – Salle de l'Entre 2 Rives ;**
- **Chasse aux œufs : dimanche 26 mars 2023 – Bois de la Sillandais ;**
- **Fête des écoles : samedi 24 juin 2023 – Ecoles publiques.**

Opération Terracycle.

L'APAEP poursuit son opération de tri et recyclage de brosses à dents et tubes de dentifrice souples. TerraCycle propose plusieurs programmes de recyclage gratuits dans le but de collecter et de recycler les déchets habituellement non recyclables.

À Chavagne, l'APAEP vous propose plusieurs points de recyclage de ces déchets :

- à l'école primaire,
- dans la cour de l'accueil périscolaire 1,2,3 Soleil,
- et à la bibliothèque.

Vous trouverez devant les points de collecte une affiche vous précisant les déchets acceptés et ceux refusés.

Nous avons déjà collecté 18 kg de déchets et grâce à vous nous pouvons faire mieux !

oui	non
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les brosses à dents en plastique de toutes les marques ✓ Les tubes de dentifrice souples de toutes les marques ne portant pas la mention recyclable ✓ Les manches en métal des brosses à dents manuelles Signal® Switch ✓ Les têtes de brosses à dents (manuelles ou électriques) de toutes les marques ne contenant pas de composant électronique ou électrique 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Les têtes de brosses à dents électriques contenant un composant électronique ✗ Les brosses à dents électriques ✗ Les tubes de dentifrice portant la mention recyclable ✗ Les bouteilles en plastique de bain de bouche ✗ Tout emballage en carton ✗ Les étuis de protection des brosses à dents manuelles

En cas de doute, mettez-le de côté.

Pour en savoir plus, visitez terracycle.com/signal ou scannez le QR code

Contact : contact@apaep.fr
Site : www.apaep.fr

ESPACE JEUNES

L'Espace jeunes participe régulièrement à des actions au quotidien de réduction des déchets.

Pendant "La Semaine Européenne de la réduction des déchets", un atelier "fabrication de liquide vaisselle fait maison" à base de lierre et un atelier "tricot éponge" ont été proposés aux jeunes.

L'atelier de "fabrication de liquide vaisselle fait maison" à base de lierre a permis de sensibiliser les jeunes au développement durable et leur apprendre à fabriquer eux-mêmes un produit naturel sans détergent chimique.



L'atelier "tricot éponge" à partir de la laine, a permis une fabrication de manière artisanale. Ces éponges sont réutilisables à de nombreuses reprises car elles peuvent être nettoyées en machine à laver.

Dans cette continuité de réduction de déchets, une récolte de canette s'organise à l'Espace jeunes. Cette récolte permettra de construire du mobilier extérieur. L'objectif est de transformer les déchets déjà existants pour leur donner une seconde vie.



LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Chavagne se mobilise pour réduire sa consommation d'énergie.

Les différentes crises passées et en cours ont des incidences très concrètes sur la vie de chacun.

La crise sanitaire du COVID, puis la guerre en Ukraine ont induit des conséquences directes ou indirectes sur les approvisionnements en énergies fossiles. L'incertitude sur la livraison de gaz, les maintenances sur les réacteurs nucléaires ont provoqué des hausses inconsidérées des coûts de l'énergie.

Il est donc urgent d'agir sur nos habitudes afin de réduire la consommation de gaz, d'électricité et d'eau. La commune de Chavagne prendra part à cet effort national qui doit permettre de réduire les consommations d'environ 10 %.

Le plan de sobriété énergétique coconstruit par tous les acteurs de la vie communale, services, associations, clubs sportifs, écoles permettra d'atteindre cet objectif. Ce sont des mesures de bon sens qui auront une incidence limitée sur les activités des Chavagnais mais qui produiront leurs effets si elles sont respectées par tous.

La commune de Chavagne a déjà été novatrice, notamment pour **l'éclairage public** dont les plages horaires ont été réduites depuis plusieurs années. Cette compétence est entre temps devenue métropolitaine. Rennes Métropole a adopté ces mesures pour toutes les communes et les appliquera à partir du 1er janvier 2023. L'économie estimée pour la métropole sera de l'ordre de 2,5 M€. Les horaires seront adaptés selon les communes. **Pour Chavagne, l'heure d'extinction sera 22h.**

L'éclairage en « led » a été installé dans de nombreuses salles et se poursuivra. Une étude est en cours pour l'installation d'un système de chauffage plus économe, commun aux écoles, à la bibliothèque et au centre de loisirs.

Le plan de sobriété énergétique conçu pour la commune a été élaboré de manière très concrète en analysant les usages bâtiment par bâtiment. En effet, les estimations du SDE 35 (groupement d'achat d'énergie pour les collectivités d'Ille et Vilaine) prévoient une multiplication des coûts du gaz par 2,4



et de l'électricité par 2,6 en 2023. Ainsi par exemple, la facture d'électricité des salles de sport qui se montera à 8 200 € en 2022, sera portée à 21 320 € en 2023. **Des mesures applicables immédiatement sont donc nécessaires, d'autres nécessiteront des investissements plus ou moins lourds qui interviendront en 2023 et les années suivantes.**

Les illuminations de Noël ont fait l'objet d'un débat au sein du conseil municipal suite à différentes remarques d'habitants. Certains disaient que la période de crise devait inciter à faire des économies à tous les niveaux, y compris en supprimant les illuminations de Noël. Les autres souhaitaient maintenir la tradition durant une période très anxiogène.

La commune s'est dotée depuis plusieurs années de guirlandes « led » dont la consommation est très réduite. Cependant, afin de participer à la démarche de sobriété, la municipalité a décidé de maintenir les illuminations suivant un processus plus restreint. Les illuminations seront maintenues dans des créneaux plus courts (uniquement pour le week-end des 10 et 11 décembre et pendant les vacances scolaires de fin d'année) et dans des plages horaires réduites (de 18h à 22h et de 7h à 8h30). **Ces mesures participent à l'effort général.**



Sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la vie publique.



Limitation de la température dans les bâtiments publics.



Objectif : 10 % de réduction de la consommation énergétique



Arrêt des équipements numériques le midi, le soir et le week-end.



Investissement progressif dans les équipements plus sobres (thermostats, éclairage led, réseau de chaleur, etc.).

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

22 mesures concrètes.

Les mesures d'économie ont été définies selon plusieurs axes et sont mises en œuvre progressivement :

Diagnostic

Gestion de l'énergie
et de l'eau

Sensibilisation et communication

Organisation

Gestion de crise

Diagnostic

Nomination d'un référent "sobriété énergétique".

Le responsable de la gestion des bâtiments des services techniques est nommé référent "sobriété énergétique", et chargé d'étudier les sources d'économie et de faire toutes les propositions afin de limiter les consommations.

Réalisation d'un audit.

Le référent "sobriété énergétique" a réalisé un audit de l'ensemble des structures de la commune afin de créer une base de données et de suivre les économies réalisées mois par mois.



Mise en place de capteurs.

Des capteurs d'ambiance ont été mis en place à la salle Saint-Exupéry, à la salle de l'Entre 2 Rives, à la mairie et à l'espace Chateaubriand. Ils permettent d'avoir un suivi précis des températures, en permanence.

Réalisation d'une étude sur le mode de chauffage.

Une étude est menée pour installer un mode de chauffage commun pour les écoles, le restaurant scolaire satellite, le centre de loisirs et la bibliothèque.

Gestion de l'énergie et de l'eau

Retarder la mise en service du chauffage.

La période de chauffe a débuté après les vacances de la Toussaint.

Baisser la température de chauffage.

La température est abaissée à 19° dans la plupart des bâtiments (excepté les salles de sports). Celle-ci sera réduite la nuit et les week-ends.

Contrôle de l'éclairage.

L'éclairage est réduit selon des plages horaires déterminées par bâtiment.

Arrêt des équipements numériques.

Les équipements numériques (ordinateurs, imprimantes) sont arrêtés pendant la pause de midi, le soir et le week-end. Cette mesure a déjà fait l'objet d'une note de service avec effet immédiat.

Réduction des illuminations de Noël.

Les illuminations de Noël ont réduites au week-end du 10 et 11 décembre et aux vacances de Noël. Les plages horaires ont également été réduites.



Réduction de la mise en service du panneau d'information.

Le panneau d'information n'est plus en service la nuit (coupure entre 22h et 6h).

Rationalisation de l'utilisation de l'eau.

L'utilisation de l'eau est rationalisée par bâtiment. Des robinets mousseurs seront mis en place.

Limiter les consommations de carburant.

Des formations à l'éco conduite seront organisées pour les utilisateurs de véhicules dans les services. Les déplacements devront être rationalisés afin de les limiter. Des vélos (ou vélos cargos) pourraient être achetés pour la réalisation de certaines missions compatibles avec ce mode de déplacement. Une étude plus précise sera menée par le conseiller municipal délégué aux mobilités.

Suivi des consommations

Afin de s'assurer de l'efficacité des mesures prises, un relevé mensuel des consommations sera effectué par le référent sobriété énergétique. Les relevés seront analysés par le groupe de travail sobriété énergétique.

Sensibilisation et Communication

Sensibilisation de tous les acteurs de la vie publique.

Une campagne de sensibilisation est menée, notamment auprès des services, afin de présenter les enjeux. Les moyens de communication municipaux seront également utilisés pour sensibiliser la population.

Nomination de référents par structure (services, écoles, etc.).

Un référent a été nommé par service pour s'assurer du respect des mesures décidées (extinction de l'éclairage et des appareils numériques le soir et le week-end, baisse du chauffage le soir et le week-end).



Réalisation de supports de communication.

Des supports seront réalisés ou reproduits par le service communication pour diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux et affichage dans les locaux. Cette campagne participera à la sensibilisation des personnels.

Réalisation et diffusion du plan de sobriété énergétique.

Le plan de sobriété énergétique a été présenté en conseil municipal et diffusé sur le site internet.

Organisation

Optimisation de l'occupation des salles municipales.

Lors des réservations de salles, les responsables devront fournir l'effectif prévu afin que soit attribuée la salle correspondante au besoin. Les plages horaires d'occupation des salles seront limitées afin de limiter les consommations de chauffage et d'électricité.



limiter les consommations de chauffage et d'électricité.

Revalorisation des forfaits d'électricité.

Les forfaits d'électricité demandés lors des locations de salle sont revalorisés à compter du 1^{er} janvier 2023.

Organisation des services.

Dans la mesure du possible, sans qu'il n'y ait d'incidence sur le fonctionnement du service rendu au public, des aménagements d'horaires seront étudiés.

Optimisation de l'utilisation des installations sportives.

Les plages horaires d'occupation des salles seront limitées afin de

Gestion de crise

Réaction aux alertes éco watt.

Le dispositif d'alerte éco watt permettra d'anticiper les périodes de tension sur le réseau électrique. Un certain nombre de mesures seront prises lors du passage en alerte orange ou rouge. Toutes les installations non essentielles seront désactivées (panneau d'information, illuminations de Noël, etc.). Une cellule de crise sera activée lors des opérations de délestage du réseau électrique.



Réactions aux délestages

Si le préfet d'Ille-et-Vilaine a annoncé que le plan de sobriété énergétique avait bien fonctionné jusqu'à maintenant (en partie grâce à la douceur automnale), à partir du 1^{er} janvier, les autorités pourraient être amenées à effectuer des opérations de délestage sur le réseau électrique. Les conséquences seront importantes pour l'ensemble des habitants. Toutefois, les délestages s'effectueront par tranche de 2 heures entre 7h30 et 13h30 et de 18h à 20h sans qu'une zone concernée puisse l'être 2 fois dans la même journée. Un site et une application consultables par chacun (écowatt) fonctionnent déjà et pré-alertera les communes concernées 3 jours avant le délestage. La confirmation viendra la veille de la coupure à 17h.

Au niveau communal, le dialogue sera permanent avec la préfecture pour éviter tout incident, notamment pour les personnes

vulnérables. ENEDIS, en lien avec l'ARS est en charge de répertorier celles-ci (notamment celles utilisant des respirateurs artificiels). Lors d'une réunion organisée par le préfet le 9 décembre, de nombreux maires ont posé des questions concrètes pour lesquels des réponses seront apportées dans les plus brefs délais. C'est notamment la fermeture des écoles qui est préoccupant. Les maires se sont prononcés pour que les écoles ne soient pas fermées dès lors que les délestages n'interviendront que pour des créneaux de 2 heures.

Une cellule de crise sera activée au niveau communal pour éviter de plus amples désagréments. Elle aura pour objectif de répondre à l'ensemble des questions posées par les habitants et de traiter les problèmes urgents.

LES COMMERCES DE CHAVAGNE AUTREFOIS

Cet article fait suite au café-mémoire qui a réuni une dizaine de personnes le 11 octobre dernier, au cours de "La Semaine sans télé". La présentation des commerces et de l'artisanat de la commune en 1911 a fait ressurgir des souvenirs des années 1940-60 selon les âges des participants.

Dans le recensement de la population de Chavagne de 1911, on compte 660 habitants, chiffre resté stable, comme la physionomie globale de la commune jusqu'à son développement à partir des années 1960.

En 1911, on dénombre 25 lieux de commerce et d'artisanat sur la commune : 12 dans le bourg et 13 dans ce qui était la campagne de Chavagne à l'époque. Les chavagnais disposaient également de 8 débits de boissons. Victor raconte « Vers 1945-50, il y en avait même 3 de plus dans le bourg ».



EN 1911, IL Y AVAIT DANS LE BOURG :

► **La boucherie Dariel et son débit de boissons** (le Madwin's actuel), une pièce louée à l'étage faisait office de Mairie.

Jeanne se souvient : « Mes parents, Armand et Marie Bessuand, avaient pris la suite de la famille Dariel dans les années 20. 3 générations Bessuand s'y sont succédées : mes parents, Bernard mon frère, ses enfants Bernard et Dominique, jusque dans les années 80 (boucherie "Au coin du billot" actuellement).

Pour les animaux, on avait les terres en descendant à gauche vers le bois de la Sillandais où a été créé un terrain de foot. On faisait aussi bar, on y vendait "des roupettes à queue", cerises aigres qu'on faisait macérer dans de l'eau-de-vie. Avec ma copine Simone Bagot (cousine d'Armand), on les appréciait et on en dégustait quand mes parents étaient occupés ».

Jeanne raconte une histoire : « Pendant la guerre 39-45, chez papa et maman, à la boucherie, 3 pièces du haut avaient été réquisitionnées par les allemands, il nous restait la boucherie en bas et le café. Ils dépendaient de la Kommandantur de Guichen, ils utilisaient le grand four de notre boucherie, réquisitionné aussi, pour faire leur cuisine. Ils étaient bien gentils, l'un d'eux me payait des bonbons chez Dupont, son fils resté en Allemagne lui manquait beaucoup. Un jour, ils étaient avec une fille en haut et dirent à mon père : Quand grand chef arrivé nous prévenir ! Non je ne vais pas vous prévenir ! leur avait dit mon père ! Et il ne les a pas prévenu, ils n'ont pas été méchants avec mon père, et leur chef non plus avec eux ! ».

► **Deux maréchaux-ferrants :**

Comme racontent Marie-France et Maryvonne, filles de Julien Fontaine, maréchal-ferrant, vers 1960 : « Oui, chez nous, les chevaux arrivaient très tôt à 5 ou 6h du matin, car, après les agriculteurs devaient aller couper le trèfle dans les champs pour

nourrir leurs animaux et exécuter les travaux divers. Les champs étaient très dispersés, les fermiers marchaient beaucoup avec leurs chevaux dont les fers s'usaient rapidement ».

Elles poursuivent : « Dans les années 40, il y avait 2 forges, tenues par Noël Dupont (maire de 1945 à 1977) et par Jules Fontaine. Ils ferraient les chevaux, rebattaient les socs de charrue, faisaient de la soudure et du recerclage de roues de charrette. On aimait entendre le bruit des enclumes. Chez nous notre père Jules Fontaine s'était perfectionné dans le ferrage des chevaux durant la guerre 14-18 en tant qu'appelé. On se souvient que tous les jeudis, le vétérinaire Monsieur Cana, venait castrer les chevaux, parfois 5-6. Il les préparait, c'était un travail très difficile, il fallait les tenir ! »

Jeanne enchaîne : « Quand j'étais petite, on aimait bien attiser les braises de la forge qui servaient à chauffer les fers avec des petits bouts de bois, Jules m'accusait toujours, moi ! »

Victor raconte aussi que « Dans les années 40, la mère de Mme Picquet vendait de la galette le vendredi matin dans la maison occupée par la crêperie actuelle (La crêperie de Julie) ».

► **Un boucherier, un boulanger, 2 épicières, 2 couturières et 2 tailleuses, un receveur-buraliste** (il percevait les taxes sur l'alcool, la viande, les céréales, et vendait du tabac), son fils était photographe et sa fille couturière.

► **5 débits de boissons.**

Victor : « Après les réunions du Conseil municipal, dans les années 50, les élus allaient au café Bessuand face à la mairie* construite en 1928, puis ils traversaient la route pour aller au café Josse, puis continuaient 20 mètres plus loin au café Fontaine, pour finir au café de Noël Dupont (boulangerie Baptiste et Vanessa actuellement) ».

Armand Bagot (Maire de 1977 à 1995) raconte : « À mon entrée dans le conseil municipal en 1965, avec Victor, après les réunions de Conseil le samedi après-midi, on n'allait que dans un café parmi les 4 ». « Et de façon raisonnable ! » ajoute Victor. « Cette habitude a cessé quand on est arrivé dans le bâtiment de la Mairie actuelle », précise Armand.

Dans les années 30, dans le bâtiment où se situe actuellement la boulangerie "Baptiste et Vanessa", il y avait une forge, un café, une épicerie, un boucherier, une mercerie et la 1^{ère} cabine téléphonique.

*Bâtiment situé face au bureau de tabac/presse actuel, sur lequel il est écrit MAIRIE de CHAVAGNE.



LE COMMERCE EXISTAIT AUSSI DANS LA CAMPAGNE, DANS 6 LIEUX-DITS :

- ▶ Médréac avec une tailleuse ❶,
- ▶ Haut-Cramoux avec une couturière ❷,
- ▶ La Croix Blanche avec une boucherie ❸ et un débit de boissons ❹,

Elisabeth se souvient : « La boucherie était tenue par notre grand-mère et notre mère de 1945 à 1950. Puis par notre père Emile Houdusse originaire de Mordelles, qui les a rejointes à partir de 1950. Il fabriquait de la charcuterie et était également marchand de bestiaux. Il se rendait de ferme en ferme et c'est à notre domicile que l'abattage du bétail se faisait jusqu'aux années 1965-66.

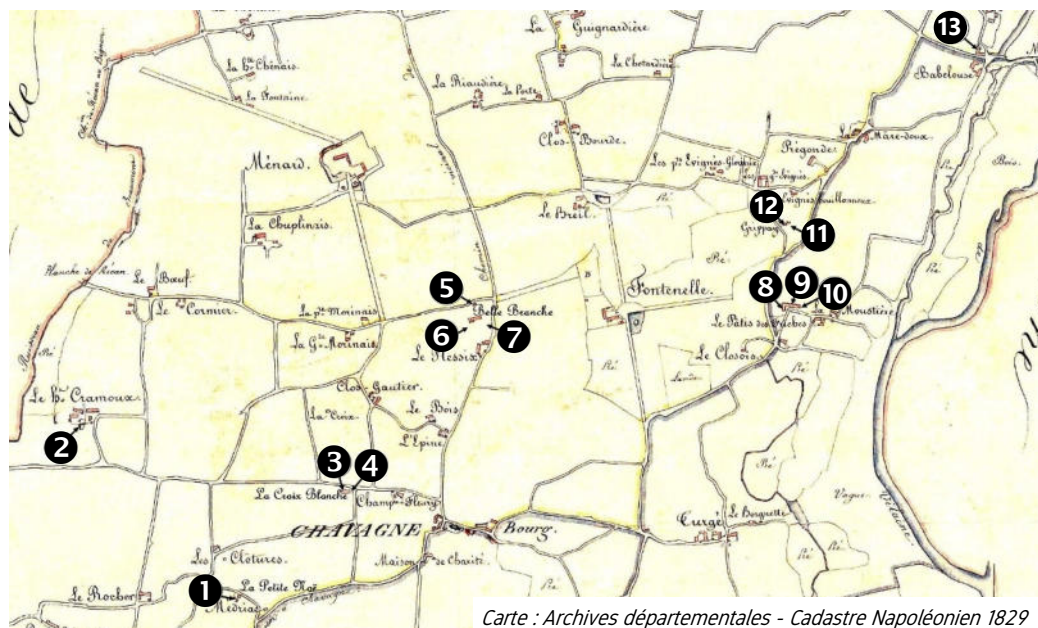
Pour transporter la viande destinée à la vente, il fallait s'acquitter de vignettes de transport que nous allions chercher chez le receveur-buraliste Mme Boujard. Nos parents ont déplacé leur boucherie en 1957 de la Croix Blanche au 14 rue du Champ Fleuri, puis ont créé la superette SPAR en 1971, actuellement Carrefour-Express ».

- ▶ Belle Branche avec 2 charrons ❺ ❻, dont l'épouse de l'un était couturière, un couvreur ❼.
- ▶ Le Grippay ❸ ❹ ❺ et le Pâtis des Friches ❶ ❷ comportaient un charron, un menuisier et son épouse couturière, une tailleuse, un maçon, un forgeron dont l'épouse tenait un débit de boissons. Le CD 334 était la route principale permettant de circuler entre Chavagne et Rennes. « Les agriculteurs de Bréal passaient par Chavagne pour aller vendre leurs denrées agricoles à Rennes » racontait la mère de Nicole. Dans les années 1950, les cars Grasland qui circulaient vers Rennes tous les samedis, s'arrêtaient entre le Grippay et Pâtis des friches, lieux-dits qui constituaient l'entrée de Chavagne avec tous ces commerces dont un débit de boissons.

- ▶ À Babelouse, un charron ❶ tenait un débit de boissons (bâtiment du bar-restaurant).



La boucherie rue de la Croix Blanche



Carte : Archives départementales - Cadastre Napoléonien 1829

Le café mémoire du 11 octobre a permis aux souvenirs de fuser, de se croiser entre les participants :

Jeanne poursuit, égayée par ses souvenirs de jeunesse, vers 1945-50 : « Jules Grosset, Bernard Bessuand et Marie Dupont, 3 jeunes commerçants du bourg, aimaient se retrouver dans un café à Rennes « Le petit chez nous » rue Chicogné, ils y allaient en car ».

Jean-Claude en entendant Jeanne s'étonne : « C'est le nom d'un des cafés dans lequel mes parents Albert et Pascaline Priour, qui étaient agriculteurs à la Robinais livraient du cidre, je me souviens du nom de ce café ! » trop drôle de faire ces croisements de souvenirs 70 ans plus tard !

En 1901, le commerce à Chavagne était essentiellement basé sur l'activité agricole avec 74 fermes et 360 agriculteurs, agricultrices et salariés, pour un total de 676 habitants. Ils faisaient beaucoup travailler les artisans locaux, et commercialisaient leurs productions agricoles localement, bénéficiant de la proximité de Rennes, débouché essentiel. Le témoignage d'Yvette, ci-contre, en est une illustration.

Le lien entre agriculteurs, commerçants, artisans et la population était très fort dans la commune, avec beaucoup d'entraide et de partage dans le travail, dans les loisirs simples tels que les palets, les jeux de cartes, les fêtes de famille, les visites entre voisins...

Yvette Malard, ancienne agricultrice, raconte :

« Je suis née aux Grands Évignés à Chavagne en 1929, mes parents Angélique et Louis Gruel étaient agriculteurs. Ils commercialisaient les produits de la ferme. Le lait était vendu en grande partie à la laiterie de L'Hermitage jusque dans les années 1950. Le reste servait à fabriquer le beurre pour les besoins de la maison (famille et employés).

L'épicerie David de Mordelles passait régulièrement acheter les œufs. Au moins toutes les semaines, mon père emmenait un fût de cidre dans une charrette tirée par un cheval, dans plusieurs cafés de Rennes. L'acheteur venait le goûter à la maison. Les arbres, abattus pendant l'hiver, après être sciés et fendus, étaient vendus et livrés au domicile de l'acquéreur, aussi dans une charrette.

Dans les années 1940-45, le commerce, achat et vente, des vaches était fait avec M. Houdusse de Mordelles. Par contre, les veaux étaient achetés par les bouchers de Chavagne : M. Armand Bessuand et M. Jean Picquet.

Le samedi matin, mes parents prenaient le car Grasland, y embarquaient du beurre, des œufs, des poulets pour les vendre au marché des Lices à Rennes quand ils avaient un surplus. Mes beaux-parents, Anne-Marie et Jean Malard, y vendaient aussi des légumes.

Pendant très longtemps, après la messe du dimanche, les hommes se rassemblaient dans l'un ou l'autre des cafés du bourg pour discuter ; les femmes aussi, mais dans une autre salle du café ; on ne se mélangeait pas. Les femmes en profitaient pour faire leurs achats de la semaine dans les épiceries et les boucheries ».



Cet article a été rédigé par :

Armand Bagot, Elisabeth Cueff,
Catherine Dupont-Sherlaw,
Nicole Gillois et Philippe Monnier.

USC CHAVAGNE PÉTANQUE

La nouvelle saison pour la section pétanque se prépare !

L'assemblée générale (fin octobre 2022), à laquelle pas moins de 50 participants assistaient, fut l'occasion de faire le bilan de la saison 2022 ! Notamment dans les championnats des clubs Open et Vétérans avec la montée en 2^{ème} division de l'équipe 2 Open et en 3^{ème} division de l'équipe 3 Open, le maintien pour l'équipe 1 Open et pour les vétérans, la montée en 2^{ème} division de l'équipe 2 Vétérans et en 3^{ème} division de l'équipe 3 Vétérans, le maintien pour l'équipe 1 Vétérans !

Une bonne saison dans l'ensemble !

A noter, une progression dans les effectifs avec l'arrivée de nouveaux joueurs ! Près de 50 licenciés FFPJP (Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal) et une vingtaine d'adhérents Loisirs mais aussi la présence au sein du club de 2 initiateurs diplômés Franck Launay (arbitre officiel FFPJP) et Dominique Louessard initiateur et éducateur auprès des jeunes à partir de 10 ans qui désiraient jouer à la pétanque !

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles membres du bureau ou pas, qui à l'occasion des manifestations organisées à Chavagne, officielles (Qualificatifs, concours Vétérans) ou pas (Challenges internes, Téléthon, journée 1 licencié (e) - 1 non-licencié (e)) n'hésitent à nous donner un bon coup de main !

Nouveauté : la création d'une équipe féminine qui participera en 2023 au CDC (Championnat Des Clubs) Féminin ! Bonne saison à vous, mesdames !

Cette assemblée fut aussi l'occasion pour le président André Guyot d'enregistrer l'intégration de 3 nouveaux membres dans le bureau (Thierry Dumont, Pascal Faraud, Jean-Luc Vauléon) !

Petite conclusion : vous connaissez ce sport mais vous ne le pratiquez pas ! Et pourtant vous en avez envie, alors pour 2023 n'hésitez pas à nous rejoindre à l'étang de La Sillandais (Lieu-dit : Les Bouvais), les lundi, jeudi et samedi à partir de 14h.

Venez partager avec nous ce moment de compétition mais aussi de convivialité !

Coûts : licence loisirs (20 €) - licence FFPJP (36 €)



Contact : André Guyot 06 81 18 80 76
Mail : guyotchavpetanq@orange.fr
Site internet : www.chavagne-petanque.org

LA CHAVANAISE

Toute l'équipe de l'association vous souhaite une heureuse année 2023 !

Que la santé, le bonheur... et la musique soient au rendez-vous de cette nouvelle année.

Nous vous ferons part des programmations de "La Chavanaise" à la salle de l'Entre 2 Rives et aussi à titre d'information et s'ils le souhaitent, le nom des groupes qui se produiront sur la nouvelle scène extérieure place Noël Dupont, à la belle saison*.

N'oubliez pas de réserver pour les concerts de La Chavanaise !

* *début mai ou cet été.*



Contact et réservations : lachavanaise@neuf.fr - 06 89 74 66 57.

U.S.C. CHAVAGNE

Vendredi 27 janvier 2023, se déroulera l'Assemblée Générale de l'USCC à 19h au foyer sportif de la salle St-Exupéry.

L'USCC propose 10 activités sportives : bien-être, football, hapkido, judo, pétanque, randonnée pédestre, squash, tennis de table, tennis et volleyball.

Chaque responsable de section présentera le bilan de la saison 2021-2022 et les projets 2022-2023.

L'USCC, comme toute association, est gérée par des dirigeants bénévoles. La vie associative vous intéresse, vous êtes cordialement invités à notre assemblée générale, et pourquoi pas venir étoffer le bureau de l'USCC.

Pour être bénévole, il n'y a pas besoin de compétence particulière seulement la volonté de donner un peu de son temps, le plaisir d'intégrer une équipe et participer à l'animation de notre commune.

Nous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2023

L'équipe dirigeante.

N'hésitez pas à nous contacter :
uscc@uscchavagne.fr ou 06 37 36 52 04.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les 50 ans de l'association.

Le 26 novembre dernier, l'association "Gymnastique Volontaire" de Chavagne a célébré ses 50 ans lors d'une soirée-repas au cours de laquelle les anciennes Présidentes qui avaient pu se déplacer se sont vu remettre une plante. Elles ont ainsi pu nous rappeler les débuts de l'association avec simplement une douzaine d'adhérentes et des animateurs payés « au chapeau » à la fin de chaque cours qui avait lieu dans une pièce de l'école Sainte-Anne.

Cette soirée, placée sous le signe de la convivialité et des retrouvailles après ces deux années de Covid, s'est déroulée dans la bonne humeur et une excellente ambiance.

Toutes les personnes présentes ont été ravies de leur soirée ainsi que du repas et de l'animation.

Malheureusement, le CA actuel déplore le peu de présence parmi les licenciés : sur 70 personnes présentes, seulement 31 licenciés s'étaient déplacés, ce qui est faible par rapport aux effectifs de cette année (187 licenciés à ce jour) ; dommage !



Rappel des horaires des cours :

- pour les 3/6 ans, le mardi de 17h30 à 18h15, salle Saint-Exupéry.

Cours adultes EPGV :

- Vitalité- Fitness, mardi de 19h à 20h et de 20h à 21h, salle de l'Entre 2 Rives.
- Pilates, le mercredi au DOJO à 18h30, 19h30 (et 20h30 sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits). Nouveau : cours le mercredi de 9h à 10h.
- Gym d'entretien, jeudi à 9h15, salle de l'Entre 2 Rives.
- Gym seniors, jeudi à 10h15, salle de l'Entre 2 Rives.
- Cours de gym multi-sports pour les 6-7 ans : le mardi de 17h à 18h et pour les 8-11 ans de 18h à 19h (Le tshaka balle, les activités du cirque, le parkour), salle de l'Entre 2 Rives.

Tarifs pour les Chavagnais : 1 cours de gymnastique 92 €, 1 cours de pilates 102 €, 2 cours de gymnastique 133 €, 1 cours de gymnastique + 1 cours de pilates 143 €, 1 cours enfants-ados 76 €.



Contact : Catherine Malherbe 06 01 98 15 86 - gvchavagne@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

ATELIER PHILO : il en faut peu pour être heureux. Qu'en penses-tu ?

Cette question sera débattue lors du deuxième atelier philo animé par Marie David et ouvert aux adolescents.

Vendredi 20 janvier 2023 à 18h30 à la bibliothèque.

Atelier limité à 12 places.

Inscription obligatoire au 02 99 64 25 18 ou bibliotheque@chavagne.fr



Les bébés lecteurs !

Alexandra Pérennès, animatrice à la bibliothèque, vous propose de vous inscrire avec votre enfant pour venir lire, écouter et chanter un samedi matin par mois. Les séances ont lieu de 10h à 10h30. Inscription obligatoire.

Calendrier des bébés lecteurs :

- Samedi 21 janvier 2023
- Samedi 11 février 2023
- Samedi 18 mars 2023
- Samedi 8 avril 2023
- Samedi 13 mai 2023
- Samedi 3 juin 2023

Pour suivre les actualités de la bibliothèque :
www.facebook.com/bibliothequechavagne
 Portail bibliothèque :
<https://chavagne.bibenligne.fr>

ESPÉRANCE THÉÂTRE

La saison 2022-2023 est lancée avec plusieurs rendez-vous en janvier et février. Spectacle musical, pièce policière avec intrigue familiale sont autant d'invitations à venir vous divertir !

Dans les bas-fonds de Paris

Vendredi 20 janvier 2023 à 20h30
Salle de l'Espérance

« Coincé dans une gare pendant plusieurs heures, un groupe d'amis s'amuse à faire revivre les personnages d'un célèbre roman de Victor Hugo. Avec ce qui leur tombe sous la main, ils endossent tour à tour les rôles d'un bagnard, d'un policier, d'un amoureux transi ou d'une petite fille... Nous emportant tout droit dans les bas fonds de Paris du 19^{ème} siècle. » Durée : 1h20.



Réservations : 06 75 08 88 71 ou bureau.theatre@gmail.com
Tarifs : 7 euros adulte et 5 euros (moins de 12 ans).

M et elles

Samedi 21 janvier 2023 à 20h30
et dimanche 22 janvier 2023 à 16h
Salle de l'Espérance

La veille de Noël, Marcel et les femmes de sa vie sont enfermés dans leur propriété. Comment vont-ils sortir ? Que se passe-t-il réellement ? Quelle est cette mystérieuse porte ? Voici les questions qui vous tiendront en haleine. Durée : 2h



ESPÉRANCE ZUMBA

Il reste des places !

Les cours de Zumba se déroulent chaque jeudi à la salle de l'Entre 2 Rives.

Animés par Justine Lecomte, les mouvements et chorégraphies s'enchaînent dans la bonne humeur, avec sourire et dynamisme. 3 créneaux sont proposés :

- de 18h15 à 19h - cours enfant (complet),
- de 19h à 20h - cours adultes/ados,
- de 20h à 21h - cours adultes/ados.

Il reste des places aux cours adultes, vous pouvez ainsi nous rejoindre en cours d'année et profiter d'un tarif réduit :

- 70€ (au lieu de 110€) pour les adultes.
- 55€ (au lieu de 90€) pour les ados (12/17 ans).

N'hésitez pas à vous présenter directement sur place (salle de l'Entre 2 Rives) à 19h ou 20h, séance d'essai offerte !

La Zumba est un programme d'entraînement physique complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité.

Les nombreuses chorégraphies, renouvelées tout au long de l'année, s'inspirent principalement des danses latines et vous proposent des styles variés (reggaeton, cumbia, salsa, merengue, soca, samba, pop, tango, dembow, bhangra, dancehall...).



Renseignements : zumbaesperance@gmail.com

"THÉÂTRE ICI ET LÀ !"

Barre-toi ! Histoire(s) d'un plan social par la Compagnie "Le 4^{ème} Écho".

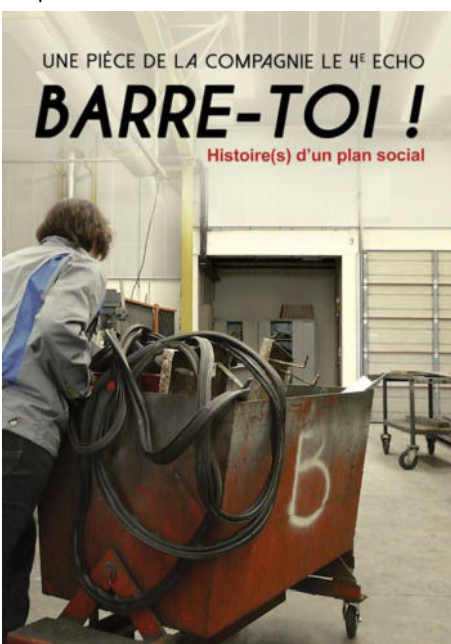
Didier, Chantal, Jean-Luc, Dominique, Denis, Alice. Daniel, Francis, Philippe, Jean-Pierre, Alain, Jean-Yves, Régis ont un point commun, ils sont sur la liste : licenciés en 20 minutes, à la chaîne, et sans considération. Pour certain(e)s, c'est une souffrance ; pour d'autres, une délivrance. Pour tous, un traumatisme d'être traités comme des moins que rien. Adaptée du recueil de témoignage intitulé « Barre-toi ! », cette pièce de la compagnie Le 4^{ème} Echo retrace le parcours de 13 femmes et hommes qui ont connu le plan social de 2007 à l'usine La Barre-Thomas à Rennes. Des rumeurs à l'atelier jusqu'à la lutte pour leur dignité, ces témoignages et dialogues nous invitent à réfléchir sur la dureté du monde du travail.

Et si la lutte résidait dans le collectif ?

Dimanche 5 février à 15h à la salle de l'Espérance.

Spectacle dans le cadre de "Théâtre ici et là !", organisé par la Fédération des Troupes de Théâtre Amateur de l'Agglomération Rennaise.

5 € tout public / 2 € pour les moins de 18 ans et les titulaires de la Carte Sortir ! / Gratuit pour les moins de 8 ans. Pas de réservation, dans la limite des places disponibles.



Crédit photo : Didier Lombat

Renseignements :
www.facebook.com/Le4emeEcho
 Contact : le4echo@gmail.com

FEST-NOZ

FEST-NOZ du 12 novembre, le retour de la « magie de l'instant ».

Dans le cadre du festival Yaouank se déroulait le week-end dernier le fest-noz de l'association Espérance. Après deux années de COVID sans édition, le pari est réussi pour l'équipe d'organisation. **Qualité musicale, décors et lumière de spectacle, ambiance excellente, tous les ingrédients se sont conjugués pour proposer à plus de cinq cents personnes un moment magique.** Une centaine de chavagnais ont pu bénéficier de l'invitation qui leur était proposée, grâce au soutien de la municipalité. L'initiation conduite par la compagnie Astour, a permis la découverte pour certains de cette dimension de la culture bretonne. Premiers pas de danse aux pieds, ils ont pu ensuite se fondre avec les danseurs plus confirmés.

« *Nous avons vécu un excellent moment, Chavagne propose cette ambiance si particulière engendrée par un son ciselé, par les lumières de Claude Briand et les décors des deux scènes, de Marie-Anne Lepotier, qui font de cette fête, un vrai spectacle, aussi visuel que chaleureux. Nous avons réuni plus de cinquante bénévoles pour parfaire l'organisation, un énorme merci à tous, sans chacun d'entre eux, nous n'aurions pas pu relever ce défi et obtenir ce résultat.* » expliquent Sylvain Lepotier et Laurent Garel, deux des organisateurs.

« *Nous sommes ravis tant sur la forme que sur le fond. Les groupes ont réussi à communiquer avec les danseurs, les gens ont pu se restaurer, échanger et partager avec musiciens et bénévoles. Enfin un temps ressourçant de « vivre ensemble » que nous avons presque oublié... La dynamique est relancée et nous nous projetons déjà sur l'édition 2023* » conclut Vincent Lorand, Président de l'association Espérance.

Soirée réussie donc, pour l'ensemble des protagonistes, et pari gagnant pour la culture bretonne qui s'affirme de modernité, de lien social et d'espérance après les années difficiles et les incidences sociétales de l'épidémie.



OSCOR

Fun sport 12/15 ans, il n'est pas trop tard !

Le FUN SPORT intercommunal c'est la découverte de différents sports pour les jeunes de 12 à 15 ans n'étant pas inscrits dans une association sportive et désireux de reprendre une activité sportive. Lauriane, éducatrice sportive de l'OSCOR, propose de faire découvrir des sports différents (Roller, Dodgeball, Kin ball...), **chaque mercredi de 15h30 à 17h à la salle Nadia Comaneci de L'Hermitage.**

Vous pouvez encore vous inscrire en allant sur le site de l'OSCOR : www.oscor.fr



CUISINE DU MONDE : UNE BELLE ÉDITION 2022

Cuisine du monde : un melting-pot d'échanges et de saveurs.

Près de 100 Chavagnais, représentant 16 nationalités ont participé à la 3^{ème} édition de "Cuisine du monde" organisé par le SEL dans le cadre de "la Semaine sans télé", le 9 octobre dernier. Quelle chance de réunir cette diversité de cultures à Chavagne ! Et d'accueillir autant d'enfants.

Une ambiance à la fois internationale et familiale s'est dégagée de cette journée. Le principe est simple : les uns et les autres apportent plats salés, sucrés, boissons selon la tradition de son pays, sa région d'origine. Tout est disposé sur une grande table centrale très colorée. Chacun est invité à présenter son plat, ainsi reconnu dans sa spécificité. Parler de son plat, c'est parler de son pays et donc de soi. Quel plaisir pour l'ensemble des participants de goûter à toutes ces saveurs nouvelles et inconnues. « Tout est si bon ! ». Et les échanges sont nourris.



« Une façon d'éviter le racisme » a exprimé le Président du SEL, Philippe Colleu, en introduisant cette journée.

René Bouillon, maire, et Liliane Grasland, adjointe à la solidarité, ont exprimé l'importance d'une telle initiative de la part du SEL pour l'accueil des nouvelles populations dans la commune, soulignant l'intérêt de la rencontre de l'autre dans la diversité, pour se connaître et ainsi éviter les peurs mutuelles.

À renouveler de l'avis de tous, en souhaitant toujours de nouveaux participants.

Les personnes qui souhaiteraient participer à la prochaine édition peuvent déjà le faire savoir à Annick Zaragoza : anickoya@gmail.com - 06 01 75 63 93.

PROJET D'HABITAT INCLUSIF

Une soirée d'échanges sur l'inclusion des personnes en situation de handicap

En vue du projet d'Habitat Inclusif à Chavagne, réunissant des personnes en situation de handicap/seniors/Maison d'assistantes maternelles, la Municipalité, Handi-Chavagne et le SEL ont réuni une quarantaine de personnes sur les besoins et l'importance des liens sociaux à développer dans la commune à partir des réseaux associatifs.

Liliane Grasland, adjointe aux solidarités, a exposé les finalités du projet ainsi que son état d'avancement, un début de travaux prévu en 2024 pour un objectif de livraison en 2026. Elle a ensuite rappelé les diverses animations qui ont été proposées comme Tandemdays, avec plusieurs associations de Chavagne en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap et une mixité de publics. Ainsi par exemple, une randonnée annuelle a été organisée par les Pelous de Veyette dans les venelles du bourg, des matchs de basket entre équipes de valides et d'Handi-Sport par l'Espérance, les Gourmandises en musique d'Handi-Chavagne en partenariat avec le SEL...

L'occasion a été donnée à Mr Daviaud, Directeur, de présenter la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée), Résidence de la Sillandais.

Pascal Roudaut, Président de « Trait d'union » à Ploudaniel a expliqué l'objectif principal de son association : faire rentrer les habitants de Ploudaniel dans le foyer plus que faire sortir les habitants- résidents du foyer.

Les animations sont donc un prétexte à ouvrir et partager la vie du foyer.

Exemples : repas crêpes, soirées théâtre, accueil de groupes de musique, participation aux fêtes du terroir, fête de l'été, repas extérieurs au restaurant, pique-nique, sorties diverses, participation

aux travaux du jardin, accompagnement à la messe et plein d'autres projets.

Il précise combien tous ces échanges sont enrichissants et permettent de relativiser beaucoup de choses. Combien les gens valides ont à apprendre et recevoir des personnes non-valides et inversement.

Développer le lien social, lier, relier d'où le nom de l'association « Trait d'union », reconnaître chacun en tant que personne.

Alain Jourdain, Professeur honoraire à l'EHESP à Rennes a exposé les similarités et les différences entre les populations handicapées et âgées, et par conséquent les questions posées pour l'inclusion. Monsieur Péron, responsable régional de l'offre de services à la Direction régionale de l'APF France Handicap, présent également a fait part de son expérience en tant que porteur de projet d'Habitat inclusif.

Ce fût une soirée d'encouragement et d'idées pour développer les liens sociaux malgré nos différences, tels les fondamentaux du SEL, les Échanges Locaux !



HANDI-CHAVAGNE

Le retour des "Gourmandises en musique".

C'est grâce à son partenariat avec le SEL et des artistes locaux, peintres, musiciens, chanteurs, qu'Handi-Chavagne a pu réussir une nouvelle édition de son après-midi salon de thé musical dans une ambiance de complète bienveillance après 2 années d'interruption. 150 convives dont une dizaine de personnes en situation de handicap ont été réunis dans la salle de l'Entre 2 Rives, agrémentée façon très cosy avec cotonnades, bougies, origamis confectionnés par Louise, les murs habillés des œuvres de Thérèse, de Jacqueline et de Claudine.

Par intermittence, Laurent, Bruno, Joël, et Gladys avec sa magnifique jeune voix et Cali, Abel, et Hélène, tous chanteurs musiciens nous ont transporté dans des univers variés.

« *C'est beau, c'est agréable, tout est bon, on est bien ici dans cette ambiance musicale, c'est tranquille, on est bien accueilli, on est tous ensemble, ça fait du bien, c'est sympa, on a envie d'y rester, ...* » voilà ce qui s'entendait ce dimanche 4 décembre.

Nous avons apprécié la participation et les messages d'encouragement de nombreux élus municipaux René Bouillon, maire, Liliane Grasland, adjointe aux solidarités, Carole Legendre, adjointe à la culture, Bruno Takorian, adjoint aux écoles, Pascale Lemasson, conseillère déléguée au sport, ainsi qu'Armelle Billard, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des Solidarités.

Les Gourmandises en musique : que du plaisir !

Du Vivre ensemble tout simplement.



Contact : Catherine Dupont-Sherlaw, 06 88 55 72 09
handichavagne@gmail.com

SEL

Retour sur la semaine de réduction des déchets

Dans le cadre de la semaine de réduction des déchets, une équipe du SEL a offert un chocolat chaud vendredi après-midi aux passants, près de notre précieuse Cabanadon.

Un flux régulier de Chavagnais s'est laissé timidement convaincre pour une dégustation sans chichi : « Humm ! Délicieux ! » Occasion de revoir ou de connaître celles et ceux qui ont pris l'habitude de s'arrêter déposer, prendre des objets ou vêtements en bon état afin de leur donner une deuxième vie et de faire des nouveaux contacts.

Moment de convivialité agréable au cœur de l'automne ; à renouveler.



AZARCOM

Pour la première édition du marché de Noël, l'association Azarcom a accueilli une vingtaine d'exposants, dans la salle de l'Entre 2 Rives.

La salle abritait des exposants, artisans créateurs et des producteurs locaux, venus de toute la région. Sur les stands de nombreuses idées de cadeaux, des objets en tissu, en bois, en verre, en papier, en laine, ou encore en cuir, tout ce qu'il faut pour la décoration, des pièces uniques, faites main et locales. On trouvait aussi stands de cosmétiques, de savons ou de bijoux. À l'extérieur, les petits ont pu profiter d'une promenade en calèche et de la présence du Père Noël.

L'association qui décore les commerces en extérieure pendant cette période est à la recherche de décorations. Ainsi, plus de 1200 boules de Noël sont nécessaire pour décorer la trentaine de sapins. Gilles Carbon, président de l'association, lance donc un appel aux dons. Vous pouvez le contacter au 06 62 66 91 50.



L'ANNÉE 2022 EN IMAGES

Retrouvez une rétrospective plus complète sur le site de la commune et sa chaîne Youtube.



Challenge de la Flume et du Meu



Etayage à la ferme du Champ Fleuri



50 ans de la Gymnastique Volontaire



La Maison du vélo



Parvis de l'Espace Chateaubriand



La Mer commence ici



Jardin du souvenir



USCC Hapkido



Concert de l'École de la Flume



Téléthon



Nuit des étoiles



Forum des associations



Bourse aux plantes



Cuisine du Monde



Ouest Athlétisme 35
Finale du Challenge départemental U12



Repas des aînés



Festival Akoitjou



Braderie Doucâlins



Fest-Noz



Cérémonie du 11 novembre



Concert de la Chavanaise

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Tél : **02 99 64 24 11**
 Fax : **02 99 64 33 11**
 Courriel : mairie@chavagne.fr
 Site Internet : www.chavagne.fr
 Le secrétariat de la mairie est ouvert :

Lundi		14h - 17h30
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	

Bibliothèque municipale

Tél : **02 99 64 25 18**
 Courriel : bibliotheque@chavagne.fr

Lundi		15h30 - 18h30
Mercredi	10h-12h	15h30 - 18h30
Vendredi		15h30 - 18h30
Samedi	10h30-12h30	

Espace Jeunes

Tél : **02 99 64 37 73**
 Courriel : espace.jeunes@chavagne.fr
 En période scolaire

Mercredi	14h - 19h
Vendredi	17h - 19h
Samedi	14h - 18h

En période de vacances scolaires :
 Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Accueil de loisirs

Tél : **02 99 64 28 53**
 Courriel : service-enfance@chavagne.fr

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture :
 Du lundi au vendredi : 10h - 12h15
 Samedi : 10h - 11h30

ENVIRONNEMENT

Collectes

Collecte sélective : **mercredi**
 Ordures ménagères : **vendredi**

Déchetterie de Mordelles

Du lundi au samedi (sauf mardi après-midi) :
 9h - 12h et 14h - 18h
 Tél. **0 800 01 14 31**

Plateforme de Le Rheu

Lundi et mardi : 14h-17h. Fermée le jeudi.
 Mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h ; 14h-17h.

ÉCOLES

Écoles publiques

Elémentaire : **11 rue de la Croix Verte**
 Tél: **02 99 64 21 49**
 Courriel : ecole.0350192U@ac-rennes.fr
www.ecole-elementaire-publique-chavagne.ac-rennes.fr

Maternelle : **9 rue de la Croix Verte**
 Tél: **02 99 64 26 31**
 Courriel : ecole0351817K@ac-rennes.fr
www.ecole-maternelle-chavagne.ac-rennes.fr

École Sainte-Anne

1 rue du Calvaire - Tél : 02 99 64 25 98
 Courriel : eco35.ste-anne.chavagne@e-c.bzh
www.ste-anne-chavagne.fr

SOLIDARITÉS

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Place Toulouse Lautrec, Mordelles
 Tél. **02 23 41 28 00** - cias@cias-ouest-rennes.fr
www.cias-ouest-rennes.fr

Assistante sociale

Sur rendez-vous : **02 99 27 76 41**

Point Accueil Emploi

Le Rheu : Médiathèque "l'Autre Lieu",
lundi et vendredi, 9h-12h
 Mordelles : CIAS, mardi et jeudi, 9h-12h
 Tél. **02 90 02 36 41**
pae@cias-ouest-rennes.fr

La Longère (Mordelles)

Tél. **02 90 02 36 36**
lalongere@cias-ouest-rennes.fr

Correspondant Ouest-France

Jean-Yves Saulnier : saulnierjy@oulook.com

PERMANENCES DES ÉLUS

René BOUILLON, Maire : sur rendez-vous.

Adjoints : sur rendez-vous.

Contactez l'accueil de la mairie
 ou le **02 99 64 24 11**.

La publication des avis de naissances et de mariages ne peut se faire qu'avec l'autorisation des parents ou des intéressés.

NAISSANCES

Le 27 septembre 2022

Mathis SCHLÉGEL
 2 venelle de l'Oselier

Le 12 octobre 2022

Agathe BRARD COURTAUX
 20 rue Marie Curie

Le 5 novembre 2022

Raphaël CHÉREL
 1 cours des Vieux Métiers

MARIAGE

Le samedi 22 octobre 2022

Mme Marie DURAND
 et **Mme Laurine MOUREAU**

DÉCÈS

Le 14 octobre 2022

Madame Colette LEGENDRE
 Turgé

Le 28 octobre 2022

Monsieur BOULAIN-RONDEL
 5 rue de Cézembre

Le 3 novembre 2022

Madame Denise BIGOT
 Le Clos Bourde

Le 18 novembre 2022

Monsieur Pierre BARBIER
 9 rue du Domaine

Le 30 novembre 2022

Monsieur Julien GUILARD
 6 avenue du Mail

Le 30 novembre 2022

Monsieur Daniel DELANOË
 Le Petit Bois

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**

SAMU et médecins : **15**

CHR Rennes : **02 99 28 43 21**

Infirmières : **02 99 64 22 15**

Pharmacies : **32 37**

Centre Antipoison : **02 99 59 22 22**

Taxi Ambulance : **02 99 64 20 64**

Taxi 7/7 : **06 09 35 88 12**

ST TAXI : **06 77 78 57 63**

SOS Amitié : **02 99 59 71 71**

Grdf : **0800 47 33 33**

Enedis : **09 72 67 50 35**

SAUR : **02 78 51 80 09**